

FICHE D'INFORMATION : ERASMUS+

Un séjour d'études en Europe : de précieuses expériences et de meilleures chances sur le marché de l'emploi

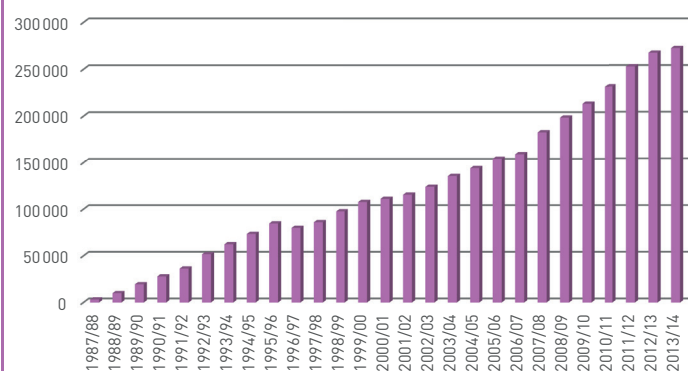
Coopération transfrontalière entre universités, échange de professeurs, semestres à l'étranger pour les étudiants : autant de possibilités offertes par le programme européen Erasmus+. La Suisse a, elle aussi, largement profité de ce programme. Depuis 2014, elle n'a toutefois plus que le statut de pays tiers. Les universités helvétiques doivent désormais renégocier un par un chaque échange avec leurs partenaires européens.

Le programme Erasmus de l'Union européenne permet aux étudiants et au corps enseignant d'effectuer un séjour dans une université étrangère sans affronter d'obstacles bureaucratiques. Ces dernières décennies, de très nombreuses personnes en Suisse ont fait usage de cette possibilité : quelque 50 000 depuis 1992 ! Erasmus+ — tel est le nouveau nom du programme jusqu'en 2020 — donne non seulement accès aux offres de formation, mais permet aussi de participer à des conférences ou d'effectuer du bénévolat en Europe. Tous les jeunes sont concernés, qu'ils étudient à l'université, fassent un apprentissage, aillent encore à l'école, soient enseignants ou bien actifs dans une association sportive ou de jeunesse. Cette expérience internationale est souvent pour eux l'occasion d'apprendre une nouvelle langue, mais aussi de booster leurs compétences sociales, leur ouverture d'esprit, leur confiance en soi et leur capacité de prendre seuls des décisions. Des études ont prouvé que les aptitudes acquises pendant une année d'échange étaient un facteur décisif de succès dans le monde du travail. À l'échelle européenne, les étudiants qui ont participé au programme Erasmus présentent un risque 50 % moins élevé d'être encore au chômage un an après avoir obtenu leur diplôme.

Évolution du nombre de participants au programme Erasmus en Europe, par année

Depuis le lancement d'Erasmus, plus de 3 millions d'étudiants européens ont bénéficié de ce programme d'échange et accompli une partie de leur formation à l'étranger.

Source: ec.europa.eu/erasmus-plus



Quant aux établissements de formation, ils profitent de précieuses synergies, car le programme Erasmus+ leur permet de mener des projets transfrontaliers avec des partenaires européens. Ainsi, ils développent ensemble des modules de cours, constituent des réseaux européens, échangent des expériences et tirent profit l'un de l'autre.

L'enseignement en Suisse a largement bénéficié d'Erasmus

Depuis le début des années 1990, la Suisse a participé activement aux programmes pour la formation et la jeunesse européens, et ce jusqu'à ce que le non à l'EEE entraîne une première fissure. À partir de 1996, seule une participation indirecte était encore possible. En clair, la Suisse devait



assumer elle-même une grande partie des frais, et les possibilités de participer à des projets de coopération ont été fortement limitées pour les établissements de formation helvétiques. De même, la Suisse n'a, dans un premier temps, pas pu participer directement aux programmes de la période 2007-2013. Ce n'est qu'en 2009 qu'une déclaration d'intention avec l'UE a permis de garantir la participation du pays aux programmes «Formation tout au long de la vie» et «Jeunesse en action». L'accord correspondant est entré en vigueur en mars 2011. Erasmus (European community action scheme for the mobility of university students) est une composante du programme «Formation tout au long de la vie». D'autres programmes partiels sont axés sur la formation scolaire (Comenius), la formation professionnelle (Leonardo da Vinci) ou la formation des adultes (Grundtvig). Quant au programme «Jeunesse en action», il couvre la formation non formelle des jeunes, par exemple le volontariat et la coopération entre les organisations de jeunesse. De 2011 à 2013, des établissements suisses ont participé directement à ces deux programmes, bénéficiant ainsi des mêmes possibilités que les partenaires des 32 pays participants. Au cours de cette période, plus de 16 000 étudiants ont fait usage des possibilités d'échange entre la Suisse et l'UE, leur nombre étant plus ou moins égal dans les deux sens. S'y ajoutent de nombreux stages à l'étranger.

En Suisse, la mobilité des étudiants et du personnel universitaire a sensiblement contribué à l'internationalisation du secteur tertiaire ainsi qu'au bon fonctionnement du marché du travail et à la croissance économique. Entre 2011 et 2013, la mobilité s'est accrue dans tous les secteurs. Par ailleurs, les établissements suisses ont pu participer à des projets de coopération visant à renforcer la collaboration entre universités de toute l'Europe.

La solution transitoire ne remplace pas la pleine association

Les négociations sur la participation de la Suisse à Erasmus+ ont débuté en décembre 2013. Contrairement à ses prédécesseurs, ce nouveau programme comporte aussi des activités en dehors de l'Europe et encourage, outre la mobilité des étudiants, également divers types de projets collaboratifs entre établissements de formation. Mais depuis que la Suisse a accepté l'initiative contre l'immigration de masse en février 2014 et a ensuite refusé de signer le troisième protocole sur l'extension de la libre circulation des personnes à la Croatie, les entretiens sont au point mort. Il est rapidement apparu que dans ces conditions, une pleine association à Erasmus+ ne serait pas possible. Aussi le Conseil fédéral a-t-il adopté pour 2014 une solution de remplacement autonome pour la Suisse, laquelle a depuis été prolongée à plusieurs reprises.

Jusqu'en 2013, les étudiants suisses possédaient pour ainsi dire un abonnement général pour les échanges avec l'Europe. Aujourd'hui, ils doivent faire la queue devant l'automate et négocier leur billet un à un.

Le programme de remplacement est frappé de limites et n'offre pas la même diversité qu'Erasmus+ en termes de possibilités de participation. Comme cela était déjà le cas entre 1996 et 2011, la Suisse finance elle-même pratiquement tout ce qui touche à la mobilité. De plus, chaque université doit négocier individuellement tout échange avec des partenaires européens, ce qui crée une charge de travail immense. Dans le cas de l'Université de Zurich, ce ne sont pas moins de 400 contrats individuels ! En outre, la participation aux projets de coopération est désormais fortement limitée : les établissements suisses n'ont plus le droit de coordonner de projets et ont le statut d'un pays tiers. Cet aspect est beaucoup plus douloureux pour l'enseignement et les organisations de jeunesse que le seul facteur financier. On pourrait dire que jusqu'en 2013, les étudiants suisses possédaient un abonnement général pour les échanges avec l'Europe. Aujourd'hui, ils doivent faire la queue devant l'automate et négocier leur billet un à un. La Suisse a les cartes en mains pour redevenir à l'avenir un participant à part entière à Erasmus : une pleine association dépend de la ratification du protocole sur la Croatie et de la manière dont sera mise en œuvre concrètement l'initiative sur l'immigration de masse.

La course en solitaire n'est pas une solution !
Participer sous www.ouverte+souveraine.ch